

LA VOIX DES CONSOMMATEURS

Chiffres, analyses et décryptages

Éditorial



Felix Schneuwly, Head of Public Affairs

Andrea Belliger jette un regard positif sur l'avenir du dossier électronique du patient (DEP) une fois né, en page 4. Je partage son enthousiasme en partie seulement car, tant que nous rémunérons les prestations médicales avant tout au volume plutôt qu'aux objectifs thérapeutiques atteints, il sera difficile d'apporter des innovations favorisant l'efficacité. Si l'économie de la santé fragmentée de notre pays n'y parvient pas, des grands groupes comme Google et Cie. s'en chargeront – comme ils le font dans d'autres branches – pas toujours de la bonne manière, mais presque toujours avec succès.

Bernhard Guhl, en page 3, est optimiste quant à l'avenir de la mobilité électrique, sans pour autant en ignorer les défis. Car entre l'abandon des combustibles fossiles pour une énergie locale et renouvelable, le stockage de l'électricité et la demande très variable, ces défis dépassent même ceux du DEP.

Harry Büsser aborde l'avenir des taux négatifs, en page 2, et plaide pour la monnaie hélicoptère. La politique expansive des banques centrales occidentales – monnaie et taux négatifs – ne stimule ni consommation ni investissements mais pèse lourdement sur la prévoyance vieillesse. Imprimer de l'argent et le distribuer aux consommateurs depuis un hélicoptère pour les inciter à le dépenser au plus vite, a longtemps été impensable pour les experts. À présent, l'idée de M. Friedman, prix Nobel d'économie, pourrait être une option défendable malgré des effets secondaires indésirables.

En page 1, Marco Salvi envisage un avenir positif pour les locataires. Les taux bas ont stimulé la construction et le nombre accru de logements vacants ainsi que la recherche en ligne via des plateformes comme comparis.ch ont renforcé le pouvoir des locataires sur le marché.

Comparis vous souhaite une bonne lecture et une vue éclairée sur l'année 2020.

Politique du logement

Locataires : bonne nouvelle

Les taux bas ont stimulé la construction de bâtiments neufs en Suisse. Aujourd'hui, cela profite aussi aux locataires: le taux de vacance grimpe et les loyers stagnent. Mais l'offre peine à suivre la demande dans les grands centres urbains. Regards sur la politique du logement.

Marco Salvi. On ne compte plus les voix se plaignant du bas niveau des taux, relayées chaque jour dans les médias. Dépossession des épargnants, inflation des actifs, danger pour la stabilité du système bancaire: la liste des problèmes présumés attribués aux taux zéro persistants est longue. Mais la critique est bien trop partielle. Car elle omet que chaque franc épargné est, aussi, un franc prêté. Pour les créanciers, grandes entreprises ou petits investisseurs, les taux bas sont davantage une bénédiction qu'une malédiction.

Les gagnants des années à taux bas sont aussi la grande majorité des locataires en Suisse. En effet, les taux à la baisse et le contexte propice aux investissements ont stimulé la construction de bâtiments. Alors qu'au tournant du millénaire, la construction affichait encore péniblement 30 000 appartements par an (ne couvrant donc même pas le taux d'amortissement), l'activité dépasse aujourd'hui les 50 000 unités.

Le résultat de cette croissance constante de l'offre se fait doucement sentir: en dépit de la forte immigration, l'indice officiel des loyers que publie l'Office fédéral de la statistique n'a progressé que de 8% depuis 2009. L'effet tampon est particulièrement visible dans le domaine des nouvelles locations. L'index Homegate, qui reflète exclusivement l'évolution des conclusions de nouveaux contrats de bail (particulièrement pertinent pour les personnes à la recherche d'un logement) est même en léger recul depuis 2016.

Ce diagnostic se base sur l'évolution de deux autres facteurs. L'un d'entre eux concerne le taux de vacance. En milieu d'année, on comptait environ 75 000 appartements vides, soit 1,7% du parc immobilier résidentiel. (À titre de comparai-

son: au cours des 40 dernières années, la moyenne se situait autour de 1%). Cela est d'autant plus marquant que des plateformes comme Comparis ont facilité la recherche de logement, ce qui a dû réduire durablement le taux de vacance lié à la recherche.

La dernière pièce du puzzle dans cette analyse concerne la capacité financière à faire face aux dépenses en matière de logement. Elle a atteint un pic au courant de l'année passée. Jamais encore au cours de ce siècle, les ménages n'ont alloué une part si faible de leur revenu brut au logement: 14% en moyenne.

La fin de la pénurie de logements ?

Tout va donc pour le mieux sur le marché des logements locatifs en Suisse? Pas tout à fait, malheureusement. En effet, ces moyennes cachent des disparités régionales notables. Dans les grandes villes, le taux de vacance croissant se fait à peine bougé, même aux endroits bien situés, les nouveaux loyers se sont fortement renchérissés. La pénurie de logement touche donc avant tout les jeunes et les personnes mobiles. Les nombreuses grues qui s'élèvent autour de la gare centrale de Zurich, par exemple, ne devraient pas cacher le fait que le parc immobilier résidentiel des grandes villes n'a été que timidement étendu dans son ensemble. Les régions urbaines préfèrent investir leurs recettes fiscales, qui coulent à flots en ce moment, dans la subvention de logements d'«utilité publique». Offre restreinte, demande artificiellement accrue: nul besoin d'être économiste dans l'immobilier pour entrevoir les conséquences de cette politique du logement.

«Les grues autour de la gare de Zurich ne devraient pas cacher le fait que le parc résidentiel des grandes villes n'a été que peu étendu.»

Marco Salvi,
Avenir Suisse



Quand le flop entre dans la légende

Pour les banques centrales, les méthodes traditionnelles touchent à leurs limites. Avec la monnaie hélicoptère, on pourrait en arriver à une sorte de sortie de secours dans le monde des taux négatifs.



Harry Büsser, membre de la rédaction en chef de Handelszeitung

« Contrairement à la politique des taux négatifs, la monnaie hélicoptère contournerait les banques. »

Harry Büsser. « Un chameau à deux pattes », voilà le qualificatif dont il était affublé. Son entraîneur aurait même dit : « Tu ferais mieux de rejoindre un cirque. » Mais aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, Dick Fosbury est le seul à sauter la barre des 2,24 mètres – et les moqueries sur sa technique de saut laissent place à la stupeur.

« Fosbury flops over the bar » (Fosbury se jette au-dessus de la barre), commente alors un reporter. Le « flop » était né : course d'élan curviligne, impulsion, rotation du tronc et franchissement de la barre en position arrière, la tête en premier. Cette technique nécessitant de faire le pont, le centre de gravité se situe en-dessous du corps. La hauteur à laquelle l'impulsion doit hisser le centre de gravité est donc moindre qu'avec d'autres méthodes comme le saut en ciseaux ou le saut en rouleau. D. Fosbury, ingénieur, l'avait bien compris. À l'époque, il expérimente de nouvelles approches, ne parvenant pas à monter plus haut avec les techniques de saut conventionnelles. Sa réussite est spectaculaire.

En politique monétaire, cela n'est guère différent. Pour les banques centrales aussi, les méthodes traditionnelles touchent à leurs limites. Philipp Hildebrand, ancien président de la Banque nationale suisse, a récemment avancé la monnaie hélicoptère comme possible solution. « Sérieusement ? », « Absurde » et « Pure délire » fut la réaction des lecteurs dans les commentaires. Bien sûr, je comprends tous ceux qui pensent que la monnaie hélicoptère est absurde. Surtout, lorsqu'on imagine Thomas Jordan, président de la BNS, à bord d'un hélicoptère faisant pleuvoir des billets de 1000 francs sur ce petit coin des Alpes.

En politique monétaire, la monnaie hélicoptère semble être un saut en arrière. En effet, l'économiste Milton Friedman a cette idée en 1969, un an après le sacre de Fosbury à Mexico. M. Friedman, qui obtient le prix Nobel en 1979, est convaincu que la population utiliserait l'argent hélicoptère pour consommer davantage. Cela relancerait l'économie et l'inflation. Et c'est précisément ce dernier point que les

banques centrales cherchent à atteindre aujourd'hui.

En principe, la monnaie hélicoptère n'est rien d'autre qu'une variante plus radicale de la politique monétaire actuelle, inefficace jusqu'à présent. Elle n'a pas suffisamment stimulé la demande de biens pour écarter tout risque déflationniste. À la différence de la politique actuelle de taux zéro et de taux négatifs, la monnaie hélicoptère contournerait les banques. Évidemment pas au moyen d'hélicoptères et de billets de banque, mais sous forme de crédits d'impôt financés par les banques centrales, par exemple.

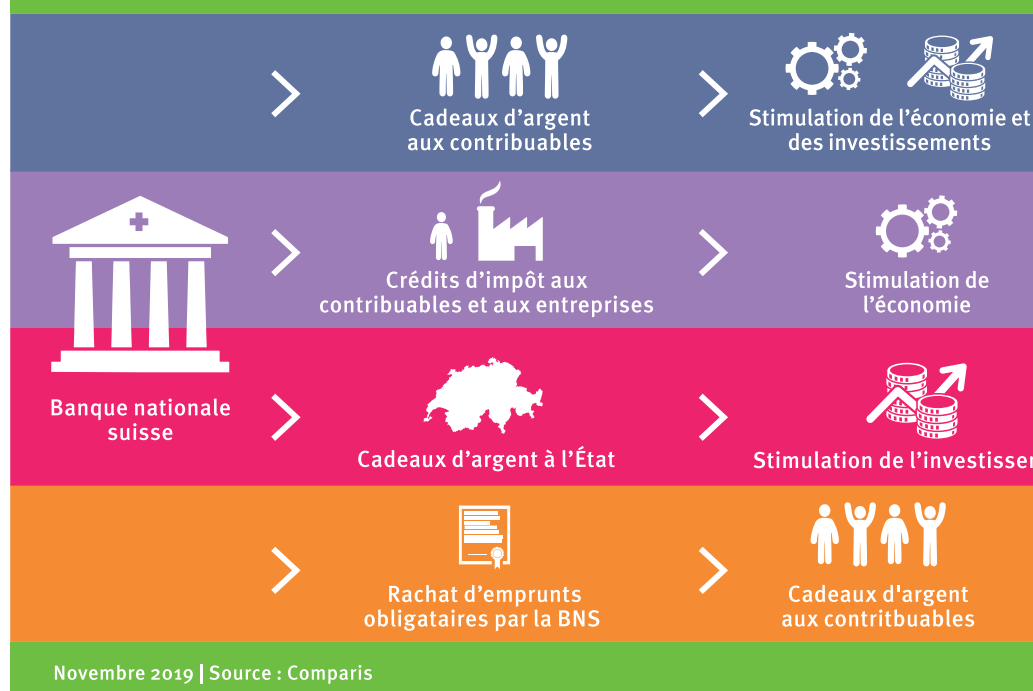
Cela est très bien, mais les experts rappellent régulièrement des échecs, comme au Zimbabwe, où une hyperinflation avait semé la panique. Mais ces experts omettent qu'au

Zimbabwe, de nombreux dysfonctionnements existaient. Nous ne voudrions pas non plus renoncer à l'assainissement des eaux, sous prétexte qu'il ne fonctionne pas au Zimbabwe.

Je pense que la monnaie hélicoptère viendra. Mais cela peut encore durer des années avant qu'elle ne s'impose. D'ailleurs, le flop a également mis des années à s'imposer dans le saut en hauteur. L'entraîneur de l'équipe olympique des États-Unis avait même mis en garde : « Si les enfants tentent d'imiter Fosbury, toute une génération d'athlètes de saut disparaîtra, car ils s'y briseront tous la nuque. » Alors qu'avec le flop, on n'atterrit pas sur la nuque, mais sur l'épaule. Et avec la monnaie hélicoptère, on pourrait en arriver à une sorte de sortie de secours dans le monde des taux négatifs.

La monnaie hélicoptère et son fonctionnement

Un instrument radical pour relancer l'économie : la monnaie hélicoptère ou « pluie de billets »



L'avenir appartient à la mobilité électrique

En Suisse, environ un tiers des émissions de CO₂ provient des transports. La mobilité électrique permet de réduire significativement ces émissions. Si les voitures électriques offrent des opportunités de nouveaux modèles économiques, elles posent aussi de nombreux défis à relever.

« Produire l'électricité nécessaire à la mobilité électrique aussi avec des énergies renouvelables en Suisse. »

Bernhard Guhl,
Conseiller national



Bernhard Guhl. Pour atteindre l'objectif du Conseil fédéral – la neutralité climatique en Suisse à l'horizon 2050 – il est nécessaire de repenser la mobilité. Sur ce point, la mobilité électrique constitue l'occasion de réduire significativement les émissions de CO₂.

Une condition à une telle transition des transports est que les véhicules électriques fonctionnent à l'électricité issue d'énergies renouvelables. Déjà, la transition énergétique – la sortie du nucléaire – requiert un vaste développement des énergies renouvelables. Et si, maintenant, les voitures roulant à l'énergie fossile doivent être remplacées par des véhicules électriques à moyen terme, il faudra également redoubler d'efforts en matière d'énergies renouvelables.

Dans le développement des énergies renouvelables, le photovoltaïque (PV) figure au premier rang – mais il ne produit de l'électricité qu'en journée. Raison pour laquelle il faut également créer des capacités de stockage pour chaque installation PV. Les batteries automobiles doivent donc être considérées à l'avenir comme une partie intégrante du réseau électrique. Par exemple, s'il y a pénurie d'électricité sur le réseau, les batteries des voitures électriques devraient être en mesure d'apporter leur part en énergie. Ce qui s'apparente à une vision sera bientôt réalité, grâce au progrès technologique.

Toutefois, pour que la part de véhicules électriques puisse augmenter de manière significative, l'industrie automobile devra d'abord livrer des modèles électriques pour chaque type de besoins, par exemple des minibus, des voitures familiales et des véhicules utilitaires. Pour ce qui est des batteries aussi, des défis sont à relever :

- développer la technologie en termes de capacité et de poids des batteries
- examiner la question de la disponibilité des matières premières requises
- organiser et implémenter le recyclage des batteries

Afin de recharger les véhicules électriques partout en Suisse, il est nécessaire d'avoir une infrastructure de recharge suffisamment dense ; à savoir des stations de recharge privées dans les maisons individuelles ou les bâtiments résidentiels, sur les lieux de travail, dans les centres commerciaux et centres de loisirs ainsi que des stations de recharge rapide sur les axes les plus fréquentés.

Autre condition à la percée des voitures électriques en Suisse : l'adaptation des normes de protection incendie dans la construction des garages souterrains ainsi que pour les équipements actuels, car une voiture électrique en feu est très difficile à éteindre et comporte donc des risques.

Par ailleurs, il faut agir afin d'harmoniser les connecteurs de charge : il existe encore et

toujours des stations de charge et des véhicules électriques avec des modèles de prises différents.

Mais la véritable tâche herculéenne réside dans les réseaux électriques ou, plus précisément, dans les réseaux basse tension. En effet, quand la majorité des pendulaires rentre du travail et souhaite recharger son véhicule électrique, les capacités d'alimentation requises sont énormes. D'où le besoin de dispositifs de contrôle intelligents pour réguler les stations de charge sur les différents tronçons du réseau afin que tous les véhicules électriques ne soient pas chargés au même moment.

Les voitures électriques présentent également un défi politique de taille en ce qui concerne le financement des routes. Car aujourd'hui, il repose sur les taxes sur le carburant. Et si maintenant, les véhicules essence et diesel disparaissent progressivement, ce sont autant de prélèvements destinés au Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) qui disparaissent également. En guise d'encouragement à l'électromobilité, les propriétaires de véhicules électriques ne paient, pour l'heure, encore aucune participation à ce fonds. Mais à moyen terme, les véhicules électriques devront eux aussi contribuer au FORTA. Sur ce point, le Conseil fédéral développera des projets correspondants.

Parallèlement à la mobilité électrique, les possibilités de l'intelligence artificielle augmentent. Les véhicules autonomes ne sont plus qu'une question de temps. Quand les véhicules communiqueront entre eux sur les autoroutes et pourront être commandés de manière efficace, il sera possible d'en faire circuler davantage sur le réseau routier existant. Selon la devise « plus d'intelligence au lieu de plus de béton », il est tout à fait sensé de pousser l'évolution, sans toutefois faire de concessions en matière de sécurité. Il est donc impératif que les systèmes des véhicules autonomes ne soient pas exploités avant que des tests scrupuleux aient permis d'établir leur fiabilité.



Joyeux Anniversaire, DEP!

S'inscrivant bien au-delà de la digitalisation et de l'introduction de processus numériques que connaissent de nombreux secteurs, le dossier électronique du patient (DEP) est également un projet culturel, qui modifiera l'ADN du système de santé suisse. La technologie devient garante de plus de transparence, d'une meilleure communication et de davantage de participation. À nous de porter en avant cette page de l'histoire technologique suisse.

Andrea Belliger. Enfin le grand jour: le 14 avril 2020, le DEP sera né. La longue genèse, depuis l'idée et les concepts initiaux il y a plus de 15 ans, laisse place à la phase décisive du déploiement. En Suisse, on pourra enfin regrouper et gérer au même endroit, et sous forme numérique, tous les documents relatifs à ses propres traitements, auxquels on n'avait jusque-là pas accès, et qui étaient dispersés entre les différents fournisseurs de prestations. Car lorsque les patients ont accès aux données les concernant, ils peuvent plus facilement comprendre et gérer leur maladie. De quoi renforcer le rôle des patients, accroître la continuité de la prise en charge et en améliorer la qualité. L'asymétrie des informations entre les acteurs du système de santé sera réduite.

En Suisse, les avis sont plutôt unanimes sur le DEP: selon le baromètre de la cybersanté 2019, 70% des Suisses estiment être bien à très bien qualifiés pour pouvoir accorder à des professionnels un droit d'accès à leurs données de santé. Par ailleurs, 72% des personnes interrogées sont favorables à ce que médecins et thérapeutes échangent des données relatives à la santé de leurs patients de manière numérique. Plus de deux tiers des répondants pensent que cela améliorerait la qualité des soins. La moitié de la population escompte ainsi une baisse des coûts.

Nous nous réjouissons donc tous du 14 avril 2020. Tous? Pas vraiment. De plus en plus de voix s'élèvent pour mettre en garde contre une débâcle du plus grand projet informatique jamais réalisé en Suisse: les hôpitaux ne sont pas prêts, le DEP ne sera rien d'autre

«L'asymétrie des informations entre les acteurs du système de santé sera réduite.»

Andrea Belliger, Institut für Kommunikation & Führung



qu'un immense cimetière PDF – la base de données étant de toute façon incomplète en raison de données parcellaires des médecins de famille. On avance par ailleurs que le commun des mortels n'a ni les connaissances ni les compétences pour gérer ses propres données. Dans la même veine, le DEP ne réduirait pas la demande dans le système de santé. Au contraire, celle-ci augmenterait et avec elle, les coûts. Sans compter l'industrie et l'économie, qui sauraient mettre la main sur les précieuses données médicales.

À un semestre du lancement, le moment serait-il peut-être venu de prendre une profonde respiration au niveau national. Car il est tout à fait probable que, dans l'agitation et la peur régnantes, on perde un peu la vue d'ensemble.

Le DEP n'est qu'un élément au sein d'un grand processus de transformation numérique dans le système de santé. Et cela dépasse largement l'échange de données entre fournisseurs de prestations et patients, et largement l'interopérabilité entre professionnels du domaine médical. La transformation numérique implique aussi une nouvelle façon d'aborder la santé et la maladie. Nous nous écartons de systèmes fermés et de silos, pour évoluer vers des réseaux de prise en

charge décentralisés où les patients – clients – jouent un rôle prépondérant. Ces réseaux relieront les professions de la santé et les lieux de soins, de même que les domaines «prévention» et «prise en charge», séparés jusqu'ici.

Le DEP pose les bases d'une interconnexion dans le système de santé en Suisse. Il ne sera ni parfait ni complet au mois d'avril. En revenant sur la genèse, il est relativement simple d'inventorier les manquements – de la question de la concurrence nécessaire entre les deux grands prestataires technologiques semi-étatiques, en passant par l'absence d'un portail de santé national dans le cadre de la stratégie Cybersanté, au manque de ressources au niveau cantonal. Peut-être aurait-on pu déceler très tôt que, outre ou avant une interopérabilité technique, il faut une interopérabilité «culturelle» – une certaine tolérance dans les têtes et dans les cœurs, la stratégie nationale ayant non seulement besoin de fonds mais aussi de davantage de confiance, de courage et de passion pour le changement. Mais, à quoi bon? Voilà l'état actuel des choses et nous nous réjouissons de la date du 14 avril. Nous célébrerons le DEP comme il se doit. Vous aussi, soyez de la partie!

82 800 000 000

Le coût du système de santé suisse s'élevait à environ 82,8 milliards de francs en 2017. Cela représente 816 francs par habitant et par mois.

COMPARIPEDIA DEP

Le dossier électronique du patient (DEP), partie intégrante de la «stratégie Cybersanté Suisse 2.0», va profondément changer le système de santé suisse. Le DEP regroupe divers documents personnels contenant des informations relatives à la santé. Il s'agit, par exemple, du rapport de sortie d'hôpital, du rapport de soins à domicile, des listes de médicaments, des radiographies ou du carnet de vaccination. Grâce à une connexion Internet sécurisée, les patients et les professionnels de la santé accèdent en tout temps à ces informations. Les patients peuvent déterminer eux-mêmes des personnes qui ont accès à quels documents.

IMPRESSUM

Éditeur: comparis.ch,
Birmensdorferstrasse 108, 8003 Zurich
Conception: comparis.ch
Traduction: comparis.ch
Impression: Linkgroup AG, Zurich
Réactions: media@comparis.ch
www.comparis.ch